LOUDEAC communauté

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_133-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 7 JUILLET 2026

L'an deux mil vingt-six, le mardi sept juillet à dix-neuf heures, les membres du conseil communautaire se sont réunis à l'Amphithéâtre, 4-6 boulevard de la Gare à Loudéac, sur convocation du Président par courriel en date du premier juillet deux mil vingt-six.

Présents : Xavier HAMON, Olivier ALLAIN, Julien KEROMEST, François HINDRÉ, Éric LE BOUDEC, Sandrine TOULOUZE, Mickaël DABET, Marc GUILLAUME, Alain LEGLATIN, Marie-Gwénola HOLLEBECQ, Martine VALLÉE, Hervé LE DOUCEN, Isabelle COROUGE, Olivier RIVALLAN, Gérard DABOUDET, Arlette HINGANT, Isabelle ERMEL, Yvon PERRIN, Cyril CONAN, Marie-Hélène GANNAT, Marcel PICHOT, Evelyne BOSCHER, Philippe PRESSE, Gaëlle HENO, Jean-Michel SCOUARNEC, Gaëlle GOUEROU, Jean-Luc BLANCHARD, Isabelle MACE, Lucas CLEMENT, Isabelle GORÉ CHAPEL, Magalie LAUNAY, Hervé MORIN, Virginie LEMOINE, Philippe JOSSÉ, Ronan FERNANDEZ, Nolwenn LE MÉE, Aurélie HERVÉ, Jean-Luc COLLEU, Laurence LUCAS, Sébastien QUINIO, Christelle JOUET, Dominique LE LUDUEC, Georges LE FRANC, Laurent NEVO, Damien DEFFONTAINES, Patrice ALLENO, Maryline JAOUEN, Anne-Laure DUEDAL, Evelyne GASPAILLARD, Aurélie MADIGAND, Gérard MATHECADE, Nicolas TOUDIC ;

Absents excusés : Yohann HERVO (pouvoir à Nicolas TOUDIC), Jean-Louis MARTIGNÉ, Mickaël LEVEAU, Fabrice TREHOREL, Jean-Yves MOY (pouvoir à Gérard DABOUDET), Martine POULAILLON (pouvoir à Isabelle ERMEL), Bruno LE BESCAUT (pouvoir à Philippe PRESSE), Rodolphe LE BRETON (pouvoir à Jean-Michel SCOUARNEC), Odile LE STRAT, Laurence AKOSSI, Fabrice HENRY, Pascal BAZIN, Delphine BEUREL, (pouvoir à Philippe JOSSÉ), Paul ETTOUATI, Laurent BERTHO, Gilles HELLARD (pouvoir à Xavier HAMON), Brigitte JEGLOT (pouvoir à Gérard MATHECADE) ;

Secrétaire de séance : Isabelle GORÉ CHAPEL.

CC_2026_133 ADMISSION EN NON-VALEURS ET CLÔTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 et M4, notamment les procédures relatives aux effacements de dettes et à la clôture pour insuffisance d'actif ;

VU les états des créances présentées en Non-Valeur (NV) qui n'ont pu être recouvrées après un processus de poursuites infructueux, ou regroupant les créances minimes (montant ≤ 30 €), irrécouvrables ;

Admission en non-valeur (compte 6541)

Les créances suivantes, irrécouvrables, sont admises en non-valeur et font l'objet d'un mandat de paiement au compte 6541 « Pertes sur créances irrécouvrables – Non-valeurs » :

Nature juridique	Référence	Budget	Montant
Entreprise	7816272212	Général (150)	1 288,60 €
Particulier / Entreprise	7778930512	Déchets (151)	12 748,68 €
		Total	**14 037,28 €**

Clôture pour insuffisance d'actif et admission en créances éteintes (compte 6542)

Les créances suivantes, irrécouvrables et clôturées pour insuffisance d'actif, sont admises en créances éteintes et font l'objet d'un mandat de paiement au compte 6542 « Créances éteintes – Pertes sur créances irrécouvrables » :

Nature juridique	Référence	Budget	Montant
Particulier	1233479269	Déchets (151)	210,00 €

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 022-200067460-20260710-CC_2026_133-DE

Particulier	1300620896	Déchets (151)	105,58 €
Particulier	1234840500	Déchets (151)	424,00 €
		Total	**739,58 €**

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

DÉCIDE

1. D'accorder décharge au comptable des sommes détaillées au présent état.

Exercice : 69
Présents : 52
Pouvoir(s) : 08
Pour : 60
Contre : 00
Abstention : 00

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits,
Pour expédition certifiée conforme

Loudéac, le 7 juillet 2026
Le Président
Xavier HAMON

Signature numérique de Xavier HAMON
Date : 2026.07.10 11:30:38 +02'00'

La secrétaire de séance
Isabelle GORÉ CHAPEL

Signature numérique de Isabelle GORE
Date : 2026.07.10 11:23:36 +02'00'

Acte certifié exécutoire par : - Envoi en Préfecture et affichage électronique le 10 juillet 2026